

PÈRE DE L'EUROPE

Robert Schuman

Plusieurs responsables, notamment l'Allemand Konrad Adenauer, l'Italien Alcide de Gasperi et le Belge Paul-Henri Spaak, ainsi que Jean Monnet, seule personnalité non politique, ont été honorés du titre de Père de l'Europe. Mais le premier à l'avoir été est Robert Schuman. Qui mieux que lui pouvait revendiquer une telle prééminence ?

Robert Schuman a vu le jour le 29 juin 1886, à Clausen, un faubourg de Luxembourg où sa maison natale est encore visible, à proximité du bâtiment du secrétariat du Parlement européen qui porte son nom. Né d'un père mosellan et d'une mère luxembourgeoise, il changea quatre fois de nationalité. Ressortissant du Reichsland d'Alsace-Lorraine jusqu'en 1918, il devient citoyen français et, en 1940, à la seconde annexion, se retrouve Allemand. Après l'effondrement du III^e Reich, il retrouve définitivement sa nationalité française.

Le petit Robert fréquente les écoles primaires et secondaires à Luxembourg. Les diplômes du Grand-Duché n'étant pas reconnus par l'empire allemand, il passe l'Abitur, l'équivalent de notre baccalauréat, au lycée Fabert de Metz.

Son père étant mort en 1900, alors qu'il n'avait que 14 ans, Robert Schuman vit douloureusement la mort de sa mère en 1910. Très pieuse, elle l'a grandement influencé, lui transmettant un fort attachement à la Vierge Marie. Sa foi restera très présente toute sa vie, imprégnant ses décisions, ce qui fera écrire à Ghislain Knepper dans son livre *Robert Schuman, la politique pour vocation*, que « le catholicisme est sa colonne vertébrale quand il s'engage en politique. Il le fait comme un vœu religieux. Certains disent de lui qu'il est resté

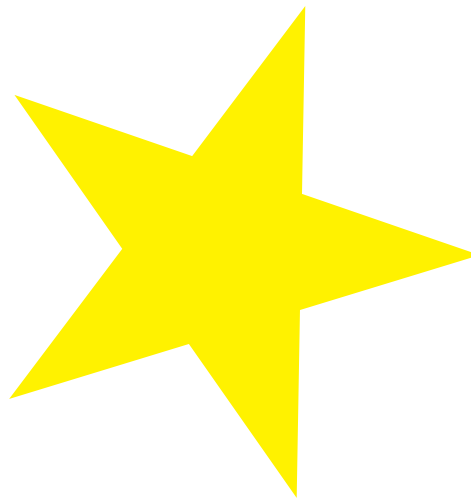
un moine laïque toute sa vie ». D'ailleurs, il ne se maria jamais, n'aura pas d'enfant. Son attitude sera reconnue par la hiérarchie de l'église puisque le pape François, en juin 2021, le déclarera vénérable. Cette décision pourrait lui permettre d'accéder à la béatification puis, éventuellement, à la sainteté.

Son Abitur en poche, il entame des études de droit qui le mènent à Bonn, puis à Munich, Berlin, et enfin Strasbourg. En juin 1912, il ouvre un cabinet d'avocat à Metz et, parallèlement, s'investit dans la Conférence Olivaint, plus vieille association étudiante de France, créée en 1874 par des jésuites. L'année 1913 le voit présider le Katholikentag à Metz, un grand rassemblement chrétien qui se tient régulièrement dans les pays germanophones.

Le 3 août 1914, l'Europe sombre dans la guerre. Réformé pour raison de santé, il passe la durée du conflit dans l'administration territoriale à Bolchen, devenue Boulay à l'issue du conflit. Après quatre ans de morts et de destructions, les armes se taisent le 11 novembre 1918 et huit jours plus tard, les troupes françaises entrent dans Metz. Il faut changer l'administration, harmoniser les textes de loi français et allemands. Robert Schuman, qui les connaît bien, devient membre de la commission municipale messine.

Une fois le traité de Versailles signé, le 28 juin 1919, l'Alsace-Lorraine redevient officiellement française. Un nouveau département portant le nom de Moselle est alors créé, et Robert Schuman devient citoyen français. Aux élections législatives suivantes, en novembre 1919, candidat de l'Union républicaine lorraine, à Metz, il est élu à l'Assemblée nationale. À partir du scrutin suivant, en 1924, et ce, jusqu'en 1962, il représentera la circonscription de Thionville, mise à part l'interruption causée par la guerre.

Avocat tourné vers la gestion de biens immobiliers, spécialiste du droit allemand et bon connaisseur de la législation française, il est l'homme de la situation pendant cette période charnière qui voit le retour de l'Alsace et de la Lorraine dans le giron national. S'il faut harmoniser les textes, « il n'est pas possible de les changer dans leur entièreté, ainsi que l'administration, tous les quarante ans », fait remarquer un des responsables de la maison-musée de Schuman. Alors qu'il est question de substituer intégralement le droit allemand par



le droit français, il milite pour le maintien du concordat qui reconnaît et organise les cultes catholique, réformé, luthérien et israélite, permettant notamment de salarier leurs ministres, et des particularismes de l'Alsace-Moselle en matière de statut scolaire et d'assurance maladie. Un héritage toujours d'actualité.

Dans le même temps, il affirme haut et fort sa foi catholique, accusant l'école laïque, dans la revue *Notre Droite*, d'être « la grande machine à déchristianiser la France ». Il songe un moment à entrer dans les ordres, mais son action politique sera son apostolat.

Il siègera au Palais Bourbon jusqu'en 1940, ajoutant, à partir de 1936, un mandat de conseiller général de Moselle à celui de député. Deux ans plus tard, il fait partie de ceux qui, nombreux, accueillent les accords de Munich avec un ouf de soulagement, ce qui n'empêche pas la guerre d'éclater en septembre 1939. Il réussit, pour la protéger des combats, à déplacer la majeure partie de la population habitant la zone à risques. Deux cent mille Mosellans, mais aussi Belges et Luxembourgeois, prennent la route de la Charente et de la Vienne. Devant le succès de cette opération, Paul Reynaud lui propose le sous-secrétariat d'État aux réfugiés dans son gouvernement, poste qu'il occupe de mars à juin 1940. Le 12 juin, après la débâcle militaire, il estime qu'il faut « mettre bas les armes ». Quatre jours plus tard, il est confirmé à son poste de sous-secrétaire d'État par le maréchal Pétain, sans avoir été consulté, et fait ainsi partie du premier gouvernement de la collaboration. Il se retrouve membre, bien involontaire, d'un cabinet de transition où il ne siègera jamais. Le 10 juillet, il vote, comme beaucoup d'autres, les pleins pouvoirs au maréchal afin de « protéger les Mosellans des Allemands », nuance l'équipe muséale en charge de sa maison de Scy-Chazelles. Estimant que les promesses qui lui avaient été faites n'ont pas été tenues, il quitte Vichy le même mois pour rentrer en Moselle.

Cette décision l'a rendu suspect aux yeux de la Gestapo, aussi il détruit rapidement tous les documents de ventes de biens qu'il avait traités pour ses clients juifs afin de ne pas les mettre davantage en danger. Dès septembre, il est arrêté. Emprisonné sept mois à Metz, il est transféré ensuite à Neustadt an der Weinstraße, en Allemagne, à proximité de la frontière, en résidence très surveillée. Il a droit à de rares visites et, pour qu'on ne puisse pas suivre sa conversation, il s'entretient en luxembourgeois avec ses interlocuteurs. Malgré l'attention dont il fait l'objet, il s'évade et rejoint la zone libre en août 1942. Après avoir été hébergé dans des monastères, il s'installe à Lyon.

Arrive la Libération. Les conditions de sa reconduction au sous-secrétariat d'État aux réfugiés,

son emprisonnement et son évasion ne trouvent pas grâce aux yeux d'André Diethelm, ministre de la Guerre, qui exige que « soit viré sur le champ ce produit de Vichy ». Il est frappé d'indignité nationale, ce qui signifie, entre autres, qu'il est inéligible, exclu du droit de vote, de la fonction publique, des fonctions de direction dans les entreprises, les syndicats, le journalisme, les fonctions juridiques, etc. Il écrit à de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, le 24 juillet 1945, pour lui demander de revenir sur cette décision. La réponse ne se fait pas attendre, puisque la commission de la Haute Cour de justice prononce un non-lieu en sa faveur le 15 septembre suivant.

Il peut alors reprendre sa carrière politique, ce qui lui permet d'accueillir Winston Churchill à Metz, le 14 juillet 1946. L'ex-Premier ministre britannique y prononce un discours en faveur de l'unité européenne. Robert Schuman retrouve son siège de député aux législatives de novembre 1946, les premières de la IV^e République. Ministre des Finances, des Affaires étrangères, de la Justice, président du Conseil des ministres (équivalent de notre Premier ministre aujourd'hui) de 1946 à 1956, il multiplie les postes à responsabilités, mais c'est en tant que ministre des Affaires étrangères, de 1948 à 1953, qu'il laissera sa marque. Il est, à ce poste, un des grands négociateurs des traités majeurs signés de la fin de la guerre jusqu'à la première moitié des années 1950, comme le traité de l'Atlantique Nord, qui donne naissance à l'OTAN.

En 1950, un de ses proches, Jean Monnet, commissaire général au Plan, chargé de relancer l'économie, élabore un projet de mise en commun du charbon et de l'acier, avec en perspective la création d'une fédération européenne. Schuman comprend immédiatement l'intérêt de la proposition faite par le haut fonctionnaire. Il parvient à faire adopter le projet, dans un temps record, par les ministres des Affaires économiques du Benelux, de l'Italie et du Royaume-Uni, réunis en secret à Paris, le 8 mai 1950. Le lendemain, Konrad Adenauer, auquel il avait fait parvenir un émissaire, approuve à son tour le projet, suivi du gouvernement français. Sa fameuse déclaration historique et le plan qu'il propose passeront à la postérité sous le nom de Plan Schuman. De nombreuses réunions, discrètes, servent à peaufiner le projet et à aboutir au traité de Paris, signé le 18 avril 1951, fondant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Celle-ci regroupe l'Allemagne, le Benelux, la France et l'Italie, à l'origine de l'Union européenne (le Royaume-Uni ayant refusé d'y adhérer). Il en est persuadé, « la mise en commun du charbon et de l'acier changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes ». Dans son esprit et dans celui de Monnet, la CECA n'est qu'une étape vers l'intégration, mais l'un et l'autre sont des adeptes des petits pas, de ceux qui, mille fois répétés, conduisent au but en permettant de tirer les leçons des expériences passées. C'est le chemin qu'il trace lorsqu'il déclare que « les dures leçons de l'histoire ont appris à l'homme des frontières que je suis à se méfier des improvisations hâtives, des projets trop ambitieux » et que « l'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

L'EUROPE, DU RÊVE À LA RÉALITÉ

« La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose immédiatement l'action sur un point limité, mais décisif. Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe ».

Ce sont là les premières phrases de l'un des plus importants discours du siècle dernier, fondateur de l'Union européenne. La déclaration intégrée, appelée par la suite Plan Schuman, a bien été prononcée le 9 mai 1950, à 17 heures, sous les lambris de la salle de l'Horloge du Quai d'Orsay. Robert Schuman avait invité un grand nombre de journalistes qui, ignorant la portée de ce qui allait être dit, boudèrent le rendez-vous. Conscients du ratage, ils lui demandèrent de reconstituer l'événement un mois plus tard. Cette fois la presse, tant nationale qu'internationale, fut présente. Les photographes firent crépiter les flashes, et les images que nous avons aujourd'hui ont été prises lors de cette conférence bis.

Bien que l'économie fût le prétexte de cette réunion, Schuman élargissait déjà son horizon en insistant sur l'identité européenne et sa culture. F.G.

Après avoir été garde des Sceaux (de février 1955 à janvier 1956), il se consacre pleinement à l'Europe. Il reçoit le prix Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, en 1958, et devient le premier président de l'Assemblée parlementaire européenne, qui lui décernera le titre de « Père de l'Europe » à l'issue de son mandat, en 1960.

En 1959, à Rome, incapable de terminer son discours, un de ses collaborateurs doit prendre le relais. On lui diagnostique la maladie d'Alzheimer. Il abandonne la vie politique active en 1962 pour se retirer dans sa maison de Scy-Chazelles (Moselle), une demeure construite au cœur des vignes du Mont Saint-Quentin, qu'il a achetée au printemps 1926. Là, il respecte les recommandations de son médecin qui lui prescrit notamment des exercices de math. Il n'en continue pas moins de suivre l'actualité française et européenne, sans jamais intervenir publiquement. Il accepte toutefois un dernier projet : écrire un livre de souvenirs, intitulé *Pour l'Europe*. Il le termine fin août 1963 et meurt le 4 septembre 1963. Il ne le verra jamais édité.



Voilà pour la biographie de ce personnage incontournable de l'après-guerre.

Mais quelles étaient sa vie quotidienne et ses habitudes ? Quel était son cadre de travail ? Pour le savoir, nous vous emmenons chez lui, dans sa demeure rachetée par le Département de Moselle, qui en a fait un espace muséographique respectant l'esprit du lieu tout en s'ouvrant aux technologies médiatiques.

L'ouverture de la maison au public n'a pas été une mince affaire. Quand il décède, lui qui n'a pas d'enfant ni de famille proche laisse « un chantier pharaonique », tant l'héritage est compliqué, dit-on à la conservation des lieux. Tout le mobilier a été vendu, en grande partie aux enchères. Il a fallu mener de véritables enquêtes pour en retrouver la trace et le racheter afin d'en reconstituer l'aménagement intérieur, tel qu'il était de son vivant, « non pas avec des objets semblables, mais avec ceux-là même que Schuman utilisait. Tout a été reconstitué à la virgule près ». Grâce au patient et méticuleux travail des conservateurs, le visiteur imagine

Robert Schuman annonce le projet de création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) devant l'Assemblée nationale au ministère des Affaires étrangères, au Quai d'Orsay à Paris, le 9 mai 1950

aisément la vie simple que cet homme discret menait ici. Contrairement à Jean Monnet qui aime accueillir à sa table, échanger des idées au cours d'un repas ou après, un verre de cognac à la main, il ne reçoit que des amis proches ou sa famille. Ils sont peu nombreux ceux qui peuvent en témoigner, comme le nonce apostolique Angelo Roncalli, futur Jean XXIII, ou Jean-Marie Pelt, mosellan lui aussi, son « confident écologiste avant l'heure ». Celui qui n'est alors qu'un jeune biologiste et botaniste aime se promener dans ses jardins. Ils se terminent, en contrebas, par une prairie où a été érigé un totem, *La Flamme de l'Europe*, une œuvre du sculpteur et plasticien Jean-Yves Lechevallier.

Deux anecdotes illustrent la simplicité du personnage. Lorsqu'il revenait de Paris, il demandait à sa gouvernante, Marie Kelle, de lui préparer une omelette aux pommes de terre rôties avec de la crème fraîche qu'elle faisait cuire sur sa cuisinière Scholtès, *made in* Moselle. Bien qu'ardent Européen, il n'en était pas moins attaché à la production locale.

Bien qu'une Simca Aronde, immatriculée 75, patiente toujours dans le garage, il ne conduisait pas et n'avait pas même le permis de conduire, prenant le train pour se rendre dans la capitale. Il y avait alors une gare à Moulins-les-Metz, à un bon kilomètre de sa maison. Habituellement, il rentrait chez lui à pied, mais par temps de pluie, le pouce levé, il faisait de l'auto-stop et il arrivait qu'on ne le reconnaisse pas. Il demandait alors à être déposé au bout de sa rue et notait l'adresse du chauffeur qui recevait, dans les jours suivants, un courrier avec ses remerciements, son nom et ses titres. Qu'elle ne devait pas être sa surprise !

Carte des pays fondateurs de la CECA (1952)

En 1951, à leur arrivée à Santa Margherita en Italie pour une conférence sur la coopération franco-italienne dans le cadre de l'UE, René Pleven, président du Conseil de la France, et Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, sont accueillis par les étudiants

Son cabinet de travail, au premier étage, occupe la pièce principale. C'est là, sur son grand bureau, « le meuble le plus utilisé de la maison », qu'il a écrit son discours du 9 mai 1950, à partir du volumineux rapport que lui avait remis Jean Monnet. Ce meuble a la particularité d'être parfaitement symétrique, avec deux faces identiques, disposant des mêmes tiroirs. Ainsi, il dictait ses textes à sa secrétaire, qui lui faisait face. Un bureau d'appoint, plus modeste, sur lequel traîne un dictionnaire avec, à portée de main, une collection de livres juridiques occupe un angle de la pièce. Un grand nombre de souvenirs y sont réunis. Une photo du président Harry Truman, datée du 3 avril 1951, cohabite avec une autre réunissant les signataires du traité de Paris qui, en 1856, mit fin à la guerre de Crimée. Un vase de cristal de Saint-Louis, une cristallerie mosellane, avec ses initiales gravées, qui lui a été offert pour son jubilé parlementaire, trône en bonne place. On peut voir encore un tableau présentant la vue supposée depuis sa maison natale, avec la cathédrale de Luxembourg et le pont du chemin de fer, qui lui a été remis lorsqu'il a été fait citoyen d'honneur de la capitale du Grand-Duché.

Alors qu'il a reçu une palanquée de diplômes, un seul est exposé : celui signé de la main de l'empereur Hirohito. En 1951, lors de la signature du traité de paix avec le Japon, à San Francisco, le Premier ministre Shigeru Yoshida lui parle d'une affaire dont il ignore tout : une importante collection de tableaux (plus de trois cents pièces) appartenant à un Japonais collectionneur a été récupérée par la France. On trouve dans ce trésor des œuvres de Van Gogh, Monet, Pissarro, Gauguin, Courbet, Rodin... C'est la collection

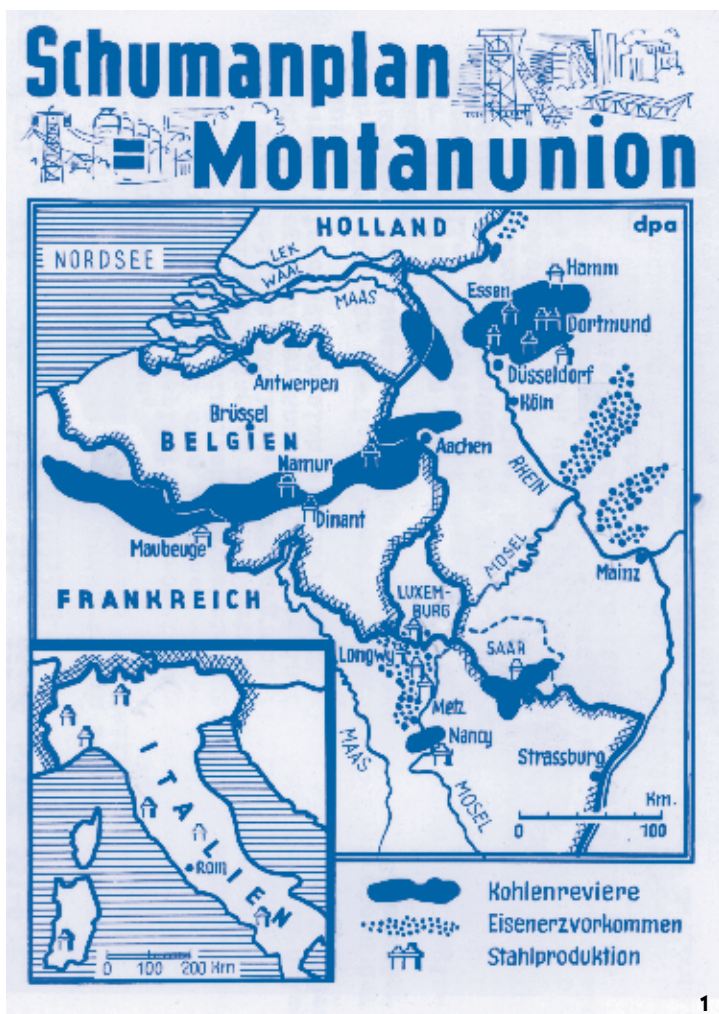
Matsukata. Pragmatique, Robert Schuman comprend qu'il y a là l'occasion de renouer des relations fortes avec le Japon, d'autant que les ayants droit ne veulent pas récupérer la collection pour eux seuls, mais la présenter dans un musée qui lui sera consacré. Jusqu'en 1959, il n'a de cesse d'intervenir auprès de nos musées pour qu'ils les restituent. Il va obtenir gain de cause, puisque la collection sera rendue, à quelques exceptions près, dont *La Serveuse de bocks* de Manet et la *Chambre de Van Gogh à Arles*, aujourd'hui au musée d'Orsay. Cette collection sera le fonds du musée d'Art occidental de Tokyo, conçu par Le Corbusier. Yoshida déclarera publiquement que c'est « grâce au seul Schuman que la collection Matsukata vient au Japon ». Pour le remercier, l'empereur Hirohito et le Premier ministre lui décernent la plus haute distinction du pays : la médaille de l'Ordre du Soleil levant. C'est le diplôme qui l'accompagne qui est exposé dans son bureau.

Cette pièce stratégique est précédée d'un petit espace où Marie Kelle s'installe régulièrement pour coudre ou broder. De là, elle peut surveiller l'entrée de la maison et voir l'heure à l'horloge de l'église. Deux photos se font face sur un guéridon. L'une d'elles, dédicacée, représente le général George Marshall, à qui on doit le plan portant son nom qui permet de redresser l'Europe, et l'autre Dean Acheson, secrétaire d'État américain, avec qui il échangeait des idées.

L'accès à sa chambre ne peut se faire qu'en passant par le bureau, ce qui en fait une annexe lui permettant de travailler à sa guise. Sa journée commence aux alentours de 9 h. Il ne sort de son bureau que pour le déjeuner et y revient dès le début de l'après-midi pour y travailler jusqu'à 22 heures, s'interrompant toutefois pour le dîner. Une fois son travail achevé, il s'installe confortablement pour un temps de lecture, souvent jusqu'à minuit. Avant de se coucher, il finit parfois sur quelques notes de musique qu'il joue sur son piano à queue, installé, lui aussi, dans le bureau. Ce très bon pianiste, de l'avis de ceux qui l'ont entendu jouer, aime particulièrement interpréter du Beethoven et... du Schumann.

Une autre pièce, témoin de la compassion qu'il éprouve pour l'humanité, mérite aussi toute notre attention. Il l'appelle sa « pièce à donner ». En effet, il considère que si une personne a besoin de charité chrétienne, il doit lui offrir le couvert à sa table et le gîte dans cette chambre. Une attitude qui fait immanquablement penser à l'évêque de Digne, Charles-François-Bienvenu Myriel, qui, dans *Les Misérables*, le chef-d'œuvre de Victor Hugo, accueille Jean Valjean à sa sortie du bagne. Là, comme dans la plupart des pièces de cette maison, les responsables présentent divers souvenirs comme un carton d'invitation du roi d'Afghanistan le conviant à déjeuner, deux photos du roi George VI et de son épouse, datant de 1950, ainsi que celle de leur fille d'Elizabeth II, reçue au en 1957.

Après avoir fait une chute en forêt, en 1961, il ne peut plus monter à l'étage et s'installe au rez-de-chaussée, dans une grande pièce qui lui sert tout à la fois de chambre et de cabinet de travail. Sur un meuble, près de la tête du lit, la statue d'une Vierge à l'enfant semble veiller sur lui. Robert Schuman est aussi collectionneur. Il s'intéresse à la faïence, particulièrement à celle de Longwy. On la retrouve sous forme d'assiettes sur la table de la salle à manger et dans des vitrines. N'ayant pas les moyens de collectionner les tableaux, il se contente de gravures, parmi lesquelles des Jacques Caillot (un Lorrain), qui représentent pour lui une porte d'entrée vers les Beaux-Arts. Il aime aussi les lettres manuscrites de Liszt, de





MAISON DE ROBERT SCHUMAN

8-12, rue Robert Schuman
57160 Scy-Chazelles
mosellepassion.fr
Tous nos remerciements
à Moselle Attractivité

Catherine de Russie, de Bonaparte, et possède même un manuscrit de Verlaine.

Si tous ces objets collectés au fil du temps sont des témoins de sa vie, les livres sont ses compagnons. Il en a rassemblé plus de dix mille. Comme une marée de papier, ils submergent tout. On les retrouve certes dans ses diverses bibliothèques, mais aussi dans l'armoire de sa chambre, au premier étage, d'où ils ont expulsé le linge. Ils s'accumulent dans les escaliers et sur le palier. Cet amoncellement « correspondait peut-être à un certain rangement dans son esprit, mais ce n'est pas clair pour les autres ». On y trouvait tous types d'ouvrages, livres d'histoire, romans divers comme *Les Mandarins* de Simone de Beauvoir. Et dans cet entassement qui ne demande qu'à s'effondrer, on dénicher un livre de Gandhi, un choix qui n'est pas innocent pour celui qu'on appelle le Gandhi chrétien. Les escaliers sont si encombrés que

Marie Kelle se plaint, dans une lettre, de ne plus pouvoir les emprunter par peur de les déranger. Il réunit ses livres les plus précieux, comme un dictionnaire Moreri du XVIII^e siècle et l'Armorial Pelletier du XVII^e (qui répertorie les blasons des familles nobles de Lorraine), dans une bibliothèque qui leur est dédiée. Il se dit que, lorsqu'il était aux affaires, son libraire pouvait lui téléphoner en plein Conseil des ministres pour lui signaler qu'il venait de recevoir un ouvrage pouvant l'intéresser, et qu'il n'hésitait pas à quitter la séance. Sa gouvernante, lorsqu'il rentrait de Paris en fin de semaine, disait connaître son humeur en fonction de ce qu'il rapportait. S'il avait les bras chargés de livres, c'était bon signe.

Robert Schuman repose dans l'église Saint-Quentin, sur le trottoir d'en face. Sur son petit parvis, un groupe statuaire le représente avec Jean Monnet, Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer. En 1986, François Mitterrand avait proposé sa panthéonisation ainsi que celle de Monnet. Si les descendants de ce dernier acceptèrent, ce ne fut pas le cas de ceux de Schuman, des cousins éloignés. Ils souhaitèrent qu'on respecte, à la lettre, son testament où il disait vouloir reposer à Scy-Chazelles. Cet homme simple n'imaginait pas qu'un jour on puisse lui faire un tel honneur.

Francis Gouge, photos de Getty Images ■